

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CCAS DE ROQUEFORT
DEPARTEMENT DE LOT ET GARONNE**

Séance du 8 janvier 2021 à 10h30

Le Conseil d'administration du CCAS de ROQUEFORT dûment convoqué le 31 décembre 2020, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Alain ZANARDO, Président.

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 8

Nombre de membres représentés : 0

Nombre de suffrages exprimés : 8

Présents :

Mesdames : Muriel MICHAUX — Thérèse MELLAC – Mylène BRUNI

Messieurs : Alain ZANARDO – Sébastien GARCIA – Claude JOSEPH – Joseph PAGES – Alex VEZZONI

Absents : Nathalie DETURCK

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Muriel MICHAUX

2 08.01.2021 – DELEGATION DU PRESIDENT AU VICE-PRESIDENT

Rapporteur : Monsieur Alain ZANARDO

Conformément aux dispositions de l'article L 123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le conseil d'administration, dans sa séance de ce jour a élu en son sein, une Vice-Présidente.

Le maire, président du CCAS, propose de déléguer à la Vice-présidente ses pouvoirs afin qu'elle puisse régler, par délibérations, les affaires du Centre Communal d'Action Sociale, en l'absence du Président.

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil d'administration approuve les délégations consenties à Mme Muriel MICHAUX, Vice-Présidente.

Pour extrait conforme au registre des délibérations
du conseil d'administration

Fait à Roquefort le

Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en préfecture le

Roquefort, le 8 janvier 2021

Le maire, président du CCAS

Alain ZANARDO

